



REMUNERATIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE ET AUX FINANCES

IL EST URGENT D'IMPOSER UNE AUTRE POLITIQUE

Une fois de plus, la crise est instrumentalisée par de nouvelles offensives patronales et gouvernementales contre le coût du travail en France et dans les autres pays membres de l'Union européenne.

Or, cette crise trouve aussi son origine dans l'insuffisance des rémunérations et pensions versées tant aux actifs qu'aux retraités.

C'est pourquoi, la fédération des Finances CGT appelle les agents des Finances à prendre toute leur part dans les mobilisations en cours pour imposer une autre répartition des richesses et une autre politique salariale.

Il y a urgence à augmenter les rémunérations !

Face à l'augmentation du coût de la vie, aux pertes de pouvoir d'achat cumulées au titre des années précédentes, au gel projeté pour l'année 2011, celui fortement envisagé pour 2012 et 2013, c'est une véritable mécanique de paupérisation des agents qui est aujourd'hui proposée !

Dans les faits, aucune des mesures au nom de l'amélioration des grilles de rémunérations catégorielles ne compensent l'accélération des pertes de pouvoir d'achat subies par les agents depuis une décennie.

Rappelons ici que la perte de pouvoir d'achat dans la fonction publique depuis l'année 2000 est de près de 9 % et que le gel annoncé des rémunérations sur une période de trois ans entraînerait une perte de 16 % à cela s'ajoute l'augmentation des cotisations salariales imposée par la réforme des retraites.

Il y a urgence à stopper l'éclatement et la déstructuration des rémunérations !

Au nom de la culture dite des objectifs et des résultats, les formes de rémunérations individualisées du travail, destructrices de la dimension collective des processus de travail, se multiplient : Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI), Prime en Fonction des Résultats (PFR), Intéressement...

Dans le même temps, au moyen de la réforme évaluation/notation ou encore de la montée en puissance de la part variable des régimes indemnitaire, c'est bel et bien la grille collective des traitements des fonctionnaires qui est aujourd'hui attaquée !

Face à de telles évolutions, il y a urgence de procéder à une revalorisation significative du traitement indiciaire des agents !

C'est d'ailleurs la première des revendications portées par les organisations syndicales de la Fonction Publique dans la pétition unitaire CFDT, CFTC, CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA intitulée «**OUI A L'AUGMENTATION DES SALAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE**».

La fédération des Finances CGT appelle les agents des Finances à signer massivement cette pétition sur le site : <http://salairesfonctionpublique.fr>

La fédération des Finances CGT appelle les agents à prendre toute leur part dans la bataille engagée pour :

- Une augmentation immédiate de la valeur du point de l'indice devant porter le salaire minimum de départ de la catégorie C à 1600 euros,
- Un véritable rattrapage des pertes de pouvoir d'achat depuis l'année 2000,
- La prise en compte des régimes indemnitaire dans le calcul des pensions,
- Une réforme complète des grilles indiciaires,
- La définition de plans pluriannuels de requalification des emplois devant permettre, la reconnaissance des qualifications de l'ensemble des personnels au moyen d'examens professionnels mais également dans le cadre d'une réforme des concours et des carrières.

**DANS LA FONCTION PUBLIQUE COMME A BERCY,
PAR L'ACTION, IL EST POSSIBLE D'IMPOSER D'AUTRES CHOIX !**

A BERCY, le ministre du Budget, des Comptes Publics, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat, a reçu le 10 mars dernier les organisations syndicales de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

Le ministre a annoncé :

- 1) La mise en place à la DGFIP, d'un 8ème échelon «spécial» pour les agents de catégorie C administratifs au 1er janvier 2012,
- 2) L'augmentation de l'indemnité mensuelle de technicité (IMT) versée aux agents de la DGFIP de 350 euros à 500 euros bruts annuel à la fin de l'année 2011,
- 3) Un nouveau plan de qualification, au titre des années 2012, 2013, 2014, d'un «volume global équivalent à celui en cours» avec un effort particulier sur les promotions de C en B, les promotions de fin de carrière et de celles en cours de carrière.

Pour la fédération des Finances CGT, ces annonces, insuffisantes et contestables du fait de leur financement par le biais des gains budgétaires générés par les suppressions d'emplois, s'inscrivent de fait, dans la nécessaire reconnaissance pécuniaire des qualifications mises en œuvre par l'ensemble des agents des Finances.

C'est pourquoi la fédération des Finances CGT exige que le bénéfice de ces mesures soit étendu à l'ensemble des agents des Finances.

OUI ! IL Y A BESOIN DE REFONDER LES GRILLES STATUTAIRES !

**OUI ! IL Y A BESOIN DE RECONNAÎTRE LES QUALIFICATIONS DES PERSONNELS PAR
LE BIAIS DE PLANS PLURIANNUELS DE REQUALIFICATION DES EMPLOIS !**

OUI ! IL Y A BESOIN D'AUGMENTER LES REMUNERATIONS !

**A BERCY COMME DANS TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE, IL EST POSSIBLE ET
NECESSAIRE D'IMPOSER D'AUTRES CHOIX !**

Montreuil, le 05 avril 2011